Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie [1]

Coloniser, pacifier, administrer, XIX^e^-XXI^e^ siècles / sous la direction de Samia el Mechat
éd. CNRS, 2013
cote : 59.608

Ce colloque, qui s'est tenu aux Invalides et à l'École Militaire en mars 2012 forme la suite et le complément de celui qui s'est tenu en 2009, également sous la direction de Samia El-Mechat, sous le titre : Les administrations coloniales et dont les actes avaient été publiés par les Presses universitaires de Rennes.

Dans son introduction, Samia El-Méchat, qui est apparemment plus politologue qu'historienne et a comme telle une fâcheuse tendance à s'enfermer dans un langage un peu ésotérique, compliquant ce qui peut être dit simplement, nous rappelle que la pacification est au centre de la *problématique* coloniale et que des théoriciens comme Tocqueville ou Stuart Mill, des hommes de terrain comme Bugeaud et Lyautey, ont admis la nécessité du recours à la force. Elle cite par ailleurs (p. 13) une judicieuse remarque de François Mauriac qui, en 1956, observait dans son *bloc-notes*, à propos de l'Algérie, que le terme de pacification n'était qu'un euphémisme destiné à maquiller celui de guerre. (Tout comme celui d'*événements* oserions-nous ajouter)

Le colloque regroupe une vingtaine de communications articulées en trois parties. La première s'intitule : « Acteurs et définitions des stratégies de participation. » Dans une première communication, (pp. 21-33) Timothy Collier évoque la pacification du Zoulouland et du Transvaal par Sir Garnet Wolseley (1879-1880). Jean-François Klein trace (pp. 35-55) le portrait du général Pennequin, pacificateur de la Rivière Noire, (Laos et Tonkin) qui a pu être qualifié de *sorcier de la pacification* et théoricien de la « politique des races » selon la formule chère à Gallieni. Si l'on excepte les travaux de Bennigsen et de Chantal Lemercier, la colonisation russe en Asie Centrale avait à ce jour fait l'objet de peu d'études en France : la Russie impériale, puis bolchevik, n'était pas considérée comme une puissance coloniale, sans doute du fait qu'il ne s'agit pas d'un outre-mer. On saura gré à Alexander Morrison et Berny Sebe de nous donner (pp. 57-87) une intéressante communication sur les lignes de fortifications du Syr Daria, qui sont ici comparées avec les bordjs balisant la pénétration française dans le sud-algérien. Camille Evrard étudie (pp. 89-103) le rôle de *police du désert* imparti à certaines unités de l'armée française (notamment les méharistes) en Afrique de l'Ouest et particulièrement en Mauritanie de 1910 à 1958. Anne-Claire de Gayffier-Bonneville apporte (pp. 105-123) d'intéressants éléments sur une résurgence du mahdisme au Soudan anglo-égyptien dans les années 20. Sayyid Abd el-Rahman, fils posthume du Mahdi Muhammad Ahmad, avait pris la tête de la *Madhiyya*,

1
Les recensions de l'Académie de Académie des sciences d'outre-mer est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit.
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.

mouvement confrérique politico-religieux, parfois qualifié de secte millénariste par les Britanniques. L'autorité coloniale se trouva très embarrassée et il fallut envisager le recours à des démonstrations de la RAF. (Rappelons toutefois à cet auteur qu'on ne peut parler de Sir Archer mais de Sir Geoffrey Archer, p. 120).

Dans la deuxième partie « *Administrer, pacifier, soumettre* » on lira avec intérêt (pp. 125-139), la contribution de Guillemette Crouzet : « *A sea of perpetual maritime truce* » qui nous entretient de l'éradication de la piraterie qawasimie dans le Golfe Persique par la marine britannique, nous montrant comment la dénomination de Côte de la Trêve s'est substituée à celle de Côte des Pirates. L'histoire de la pacification de l'État Indépendant du Congo a été peu étudiée en France. Lancelot Arzel comble cette lacune (pp. 141-159) et nous apprend que 2260 officiers et sous-officiers, tous européens, ont été employés par l'administration léopoldienne de 1877 à 1908. Un recrutement très cosmopolite, des hommes venus de tous les horizons de l'Europe, mais les Belges étaient en majorité parmi les officiers. Ils encadraient en 1886, année de la constitution de la Force Publique, une troupe de 11.000 hommes, tous indigènes. Cet auteur évoque les pratiques cynégétiques de la répression c'est-à-dire le recours aux méthodes des chasseurs pour assurer la pacification de ces régions forestières. Koffi Nutéfé Tsigbé a consacré sa communication (pp. 161-173) à la résistance opposée à la pénétration allemande par les Tové du sud Togo en 1895. Julie d'Andurain revient (pp. 175-189) sur les péripéties de la capture de Samory par le capitaine Gouraud, point final de la pacification du Soudan et s'interroge sur la personnalité de l'*almamy* dont l'Empire faisait obstacle à la création d'un ensemble français compact en Afrique de l'Ouest. Cet auteur contredit Henri Brunschwig en écrivant que les officiers coloniaux ne s'affranchissaient pas des ordres et ne faisaient que se conformer aux instructions reçues de Paris. (Il reste bien difficile de défendre la mémoire de Samory, pour qui connait les travaux d'Yves Person et de Jacques Serre). Patrick Dramé décrit (pp. 191-213) la répression d'un soulèvement survenu en 1918-1919 chez les Sahoué de la région du Mono au Dahomey. William Gueraiche traite (pp. 215-227) des Philippines sous l'administration américaine (1898-1946). Nous apprenons que la pacification de l'archipel s'est accompagnée de répressions sanglantes : les musulmans furent particulièrement éprouvés. C'est ainsi qu'en février 1906, 1000 personnes, hommes, femmes et enfants, furent massacrées dans le village fortifié de Dajo dans l'île de Jolo. En dépit d'une très respectable œuvre scolaire et médicale, les Américains ne purent introduire leur modèle démocratique aux Philippines : ils confièrent le pouvoir et les richesses à une bourgeoise qu'ils avaient formée et qui leur fut docile tout au long du siècle.

Une troisième partie est intitulée : « *Du bon usage de la pacification et ses limites*. » Eric Gojosso étudie le cas de la commune annamite de Cochinchine et de son intégration progressive dans le système colonial surtout après que le régime des amiraux eût pris fin: on retrouve les figures connues de Philastre et de Luro. Des réformes furent introduites par Le Myre de Vilers, premier gouverneur civil de la colonie mais elles ne purent empêcher le dépérissement de l'institution. En 1904, le gouverneur général Beau voulut à nouveau réformer le mode de désignation des notables indigènes et une autre réforme intervint en 1925 mais ces diverses mesures ne purent faire barrage au dévoiement d'une institution dont les Français, encore à la veille de la seconde guerre mondiale, n'avaient sans doute pas compris la logique interne.

Farid Lekeal retrace les tentatives de l'administration coloniale pour introduire la législation ouvrière française à l'Algérie : il en conclut que ces tentatives, notamment le projet Viviani de 1906, étaient d'emblée vouées à l'échec : si une telle législation (et notamment la loi de 1898) eût été appliquée, l'Algérie n'aurait plus été une colonie. Le projet fut vivement combattu par un professeur à l'école de droit d'Alger, Jean Thomas, défenseur du colonat. Jean-Yves Puyo traite de la politique forestière du protectorat marocain et du rôle, généralement protecteur de la couverture végétale du pays, qui fut celui de l'administration française. Le dahir forestier d'octobre 1917 ne put toutefois empêcher les funestes effets de certaines calamités naturelles.

La politique coloniale espagnole reste peu connue en France: Jésus Martinez Milan a consacré sa contribution à la pénétration espagnole au sud du Maroc et au Sahara occidental de 1885 à 1939. Les Espagnols pratiquèrent longtemps la politique dite du *pain de sucre* c'est-à-dire de gratifications aux tribus du littoral avant d'en venir, sous la République et pendant la guerre civile, à l'intervention directe (1934-1939). Sous le titre : « *La pacification ambiguë, les relations entre les autorités françaises et vietnamiennes 1946-1954* », Jean Marc Le Page étudie en fait la guerre d'Indochine. La constitution trop tardive (début 1952) et trop hâtive d'une armée nationale vietnamienne, mal encadrée en dépit de quelques chefs de valeur (Nguyen Van Hinh) et surtout dépourvue d'idéologie, ne pouvait pallier le désastre final d'autant que la coordination entre les deux États-majors était loin d'être excellente.

Il y a beaucoup de réflexions à retenir de la quatrième partie intitulée « *D'hier à aujourd'hui. Les résonnances de la pacification* » qui débouche sur l'histoire récente, voire l'histoire immédiate. Julie Le Gac nous montre (pp. 313-321) que la pacification du Maroc fut une école pour l'encadrement des troupes engagées dans la campagne d'Italie (remarquons que la deuxième DMI mentionnée p. 314 est la deuxième *division d'infanterie marocaine* et non *d'infanterie militaire*) tandis que les théâtres de pacification irakien et afghan inspirent les communications de Stéphane Taillat et de Philippe Droz-Vincent. De la dernière intervention conclusive, celle de Jean-Jacques Roche : « *De la pacification à la contre-insurrection, les leçons non-apprises de l'histoire* » (pp. 355-367), nous retiendrons deux citations : l'une de T.E. Lawrence : « *Se servir de la guerre contre une révolte est un procédé aussi malpropre et aussi long que manger sa soupe avec un couteau* » et l'autre de Raymond Aron qui nous donne une leçon d'humilité en nous mettant en garde contre la griserie des nouveaux concepts et la tentation de : « *Tenir le présent pour radicalement original par rapport à tout ce que l'humanité a déjà vécu* ».

Jean Martin